

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 127

AMENDEMENT

présenté par
M. Jacobelli, M. Weber, M. Lottiaux et M. Renault

ARTICLE 1ER BIS

Substituer au mot :

« particulier »

le mot :

« stratégique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La sidérurgie française, et plus particulièrement la production d'acier, n'est pas un secteur comme les autres. Elle n'est pas « particulière », au sens d'un intérêt ponctuel ou limité, elle est stratégique, au sens le plus concret et le plus décisif pour l'avenir de notre pays. L'acier constitue le socle de notre économie et de notre industrie, il est indispensable à la construction automobile, à l'aéronautique, aux infrastructures, à la défense, à l'énergie et à la rénovation des bâtiments. La disparition de cette production ne serait pas une perte marginale mais une atteinte directe à notre souveraineté industrielle et à notre capacité à faire face aux défis économiques et géopolitiques.